

# LE FONTANILOIS

MARS 2023



**C'ÉTAIT HIER  
LA MÉMOIRE  
DE NOS ANCIENS**

**PRÉVENTION  
OBLIGATION LÉGALE  
DE DÉBROUSSAILLEMENT**

**CME  
DES NOUVELLES  
DES PROJETS EN COURS**



ville-fontanil.fr



facebook.com/VilleFontanil



**le Fontanil  
Cornillon**



## EN PRATIQUE LA RECONNAISSANCE D'UN ENFANT

**Vous n'êtes pas mariés et vous allez avoir un enfant ? Sa filiation n'est pas automatique. La reconnaissance est une démarche volontaire ayant pour but d'établir la filiation d'un enfant né ou à naître lorsque les parents ne sont pas mariés ensemble. Elle se caractérise par la signature d'un acte authentique devant l'officier d'état civil.**

La reconnaissance peut se faire dans n'importe quelle mairie ou devant un notaire en présentant les documents suivants :

- Justificatif d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> mars 2019).

### AVANT LA NAISSANCE

#### Père et Mère

- Si vous êtes le père, une reconnaissance est obligatoire.
- Si vous êtes la mère, il suffit que votre nom figure sur l'acte de naissance, mais une reconnaissance avant la naissance est possible.

### AU MOMENT DE LA DÉCLARATION DE NAISSANCE

#### Père

Si le père ne l'a pas fait avant, il peut encore reconnaître son enfant lors de la déclaration de naissance. Il devra dans ce cas se présenter personnellement à la mairie du lieu de naissance (dans les 5 jours qui suivent la naissance), muni de la déclaration d'accouchement, de sa pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

**Mère** : pas de démarche

### APRÈS LA DÉCLARATION DE NAISSANCE

#### Père

Vous pouvez reconnaître votre enfant quel que soit son âge. Le père qui reconnaît son enfant après l'âge d'un an n'a pas l'exercice de l'autorité parentale.

Il peut néanmoins demander à exercer l'autorité parentale en commun avec la mère :

- soit par déclaration conjointe,
- soit en saisissant le juge aux affaires familiales.

#### À noter :

- Si sa filiation est établie à l'égard d'un autre homme, vous devez contester cette filiation avant de pouvoir faire une reconnaissance tardive. Il est recommandé de vous munir d'un acte de naissance de l'enfant ou du livret de famille.
- Accouchement sous X : vous pouvez reconnaître votre enfant né sous X dans les 2 mois qui suivent la naissance.

## LES COUPS DE COEUR DE LA MÉDIATHÈQUE



**ALBUM JEUNESSE**  
« La huitième chèvre  
de Monsieur Seguin »  
de Bruno Heitz

M. Seguin, on le sait, n'avait jamais eu de chance avec ses chèvres. La fin tragique de la septième, la pauvre Blanquette, a fait pleurer bien des enfants. Mais que s'est-il passé pour la huitième chèvre, dont Alphonse Daudet n'a pas pris le temps de raconter l'aventure ? Pour son sixième album, dans la même collection de découpages photographiés en noir et blanc, Bruno Heitz enrichit de nombreuses touches de couleur ce texte malicieux.



**ROMAN POLICIER**  
« Billy Summers »  
de Stephen King

Billy Summers est un ancien soldat de la guerre d'Irak, sniper d'élite qui ne rate jamais sa cible. Cette performance lui a valu sa reconversion en tueur à gages à la solde de Nick, un intermédiaire. Au moment où il aspire à « raccrocher », celui-ci lui propose un dernier contrat qu'il accepte malgré un mauvais pressentiment. Il s'agit d'éliminer un certain Joe Allen, tueur professionnel lui aussi, qui pourrit en prison et qui semble détenir des secrets gênants pour de mystérieux commanditaires. Seul endroit où l'atteindre : sur les marches du tribunal lors de son arrivée pour l'audience préliminaire...



# ÉDITO



Notre village, tout proche des massifs de la Chartreuse, est confronté à des risques d'incendies. C'est pourquoi, tout au long de l'année, des élus et des agents travaillent à la mise en place de mesures préventives. L'Obligation Légale de Débroussaillage présentée dans ce numéro est l'une d'entre elles. Je tiens à les remercier pour leur investissement et à vous rassurer : vous êtes entre de bonnes mains.

Notre travail de recueil de souvenirs sur le Fontanil-Cornillon d'autrefois auprès de nos Anciens continue. Vous découvrirez ce mois-ci la jeunesse rurale de René Terpent, puis comment la commune s'est modifiée au cours de toutes ces années qu'il a passé en tant qu'adjoint.

Notre vie locale et municipale est toujours d'une grande richesse comme en témoignent les nombreux événements inscrits à l'agenda : expositions à l'Atrium, Carnaval, vide-dressing, festival cinématographie etc. Nos associations organisent de nombreux événements qui font vivre notre village et nous rassemblent autour de moments conviviaux. Nous devons profiter de ces festivités pour continuer de tisser des liens, si précieux à la vie locale.

*Stéphane Dupont-Ferrier*

**Maire du Fontanil-Cornillon**

# SOMMAIRE

4- 15  
ACTUALITÉS

16-17  
ATRIUM

18-19  
INFOS  
PRATIQUES



[ville-fontanil.fr](http://ville-fontanil.fr)



[@VilleFontanil](https://www.facebook.com/VilleFontanil)

Le Fontanillois - Publication mensuelle  
Directeur de la publication : Stéphane Dupont-Ferrier  
Rédacteur en chef : Claire Nicoud-Robert  
Rédaction : Elsa Germani, Valérye Serrano  
Conception graphique : Laurent Gataleta  
Crédit photo : Mairie du Fontanil-Cornillon  
Imprimé en France par Coquand Imprimeur.  
Tirage à 1800 exemplaires.



Vous souvenez-vous du Fontanil d'autrefois ? Histoires de vie, portraits, témoignages... Découvrez ou retrouvez l'histoire du village et de ses habitants à travers le regard de nos aînés, dans le cadre d'un projet de valorisation du patrimoine immatériel porté par la Ville et accompagné par Sylvie Guignier, conteuse de l'association ÂmaTerraSu.

*Vous souhaitez témoigner ?  
Envoyez-nous votre message à [contact@ville-fontanil.fr](mailto:contact@ville-fontanil.fr)  
Retrouvez prochainement les portraits de nos anciens  
en audio sur [ville-fontanil.fr](http://ville-fontanil.fr)*

## René TERPENT, 87 ans

**« Avant, au Fontanil, il n'y avait pas tous ces logements... C'était des champs. Avant, il y avait surtout des paysans au Fontanil ».**

Invité à évoquer Le Fontanil-Cornillon d'autrefois, Monsieur Terpent témoigne :

« Avant, au Fontanil, il n'y avait pas tous ces logements... C'était des champs. Avant, il y avait surtout des paysans au Fontanil ».

Monsieur Terpent, né le 3 juillet 1935 au Fontanil-Cornillon, sait bien de quoi il parle : ses grands-parents paternels, d'abord paysans au Mont-Saint-Martin, se sont installés au Fontanil-Cornillon où ils ont vécu de leur ferme. Ses parents ont eux-mêmes repris l'exploitation.

« À ce moment-là, on cultivait pas le maïs mais des betteraves sucrières pour l'usine de Grenoble. Mon père les semait. Il fallait les éclaircir, en laisser un pied tous les 15 centimètres. » Un travail long et fatigant car, en plus du désherbage, il s'agissait de « démarier » les plants excédentaires issus de la même graine.

« Quand elles étaient grosses, on récoltait les betteraves et on coupait les feuilles qu'on donnait aux vaches et aux cochons. Le bétail était nourri comme ça, avec les betteraves, les plantes fourragères, le foin.... C'était dur : un jour, j'avais tellement pris le soleil à travailler au champ, j'en tremblais. Ma mère m'a mis coucher. »

Les terres du Fontanil-Cornillon produisaient également des céréales : « On faisait du blé. La batteuse venait une fois par an. C'est une entreprise qui venait, elle moissonnait et mettait en sacs. Mon père les amenait avec les chevaux jusqu'au moulin de Monsieur Magnin », la minoterie du Fontanil. « On récupérait les sacs de blé. Tous les paysans avaient un four et chacun faisait son bazar : des pains ronds... ».

### Des cultures et de l'élevage

La ferme familiale vivait aussi de l'élevage des animaux : « Mon père avait deux spécialités, les ruches et les petits cochons. »

En moyenne, « il y avait toujours une dizaine de ruches qui étaient dans le champ, au Fontanil ». Quand arrivait l'été, « dans la nuit, on fermait les ruches, et le matin, de très bonne heure, on prenait un char et on les chargeait, direction Saint-Martin. Un jour, une ruche s'est plus ou moins ouverte, ça a inondé d'abeilles le Fontanil, les Anciens s'en rappellent ! »

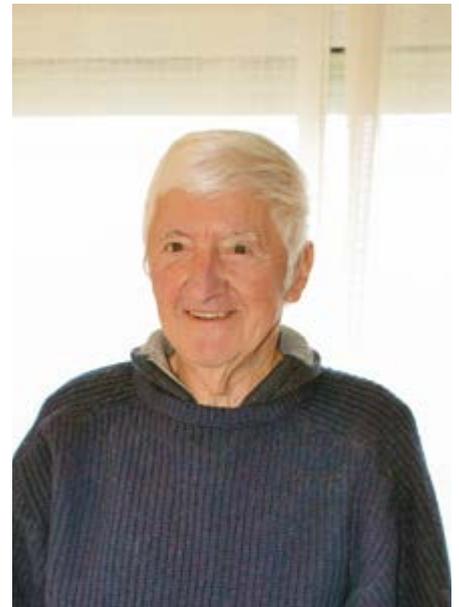
« Pour les cochons, mon père avait une mère truie et il vendait les porcelets. Il les chargeait dans sa voiture et les vendait dans les marchés du coin. Il y avait aussi le boucher de Saint-Egrève qui venait acheter le cochon. Il l'emmenait vivant. On faisait la pesée dans la cour de la ferme. Un jour, ça a bardé : le boucher avait un employé qui mettait le pied sous la balance pour soulever le cochon et que ça pèse moins lourd ! Mon père voulait lui mettre une triquée ! »

« Mon père trouvait qu'on en faisait jamais assez. Il avait acheté une quinzaine de dindes au marché de Grenoble, mais dans la plaine, tous les champs étaient travaillés, il n'y avait pas de place pour des dindes. J'avais une douzaine d'années. Pour l'été, je montais au Mont-Saint-Martin à pied avec mon troupeau de dindes. Là-haut, elles avaient des sauterelles à manger. Dès qu'il y avait la voiture du facteur, catastrophe ! J'en attrapais une qui rouspétait et ça faisait venir les autres ! Et puis, dès qu'elles étaient grosses, on les descendait et on les vendait. »

“

« Malheureusement, les pratiques et savoirs partagés autrefois se perdent s'ils ne sont pas transmis. Ce travail de recueil des souvenirs de nos anciens Fontanillois a pour objectif de faire perdurer l'histoire collective de la commune et de la transmettre aux nouvelles générations. »

NADÈGE CALLEJON  
et BRIGITTE MANGIONE



Ainsi, les produits de la ferme permettaient de se nourrir : il y avait toujours un cochon réservé à l'alimentation de la famille, un potager... « Ma mère tenait la ferme. Elle bossait, c'était dur. Elle se levait de bonne heure, elle préparait à manger, elle faisait un grand jardin, les légumes et tous les fruits : les prunes, les poires, les abricots... Elle cuisinait très bien, les lapins, les poules et compagnie. Tout ce qu'elle a travaillé ma mère... »

Tout ce qui pouvait rapporter quelques sous était valorisé : « Autour de l'école, il y avait des tilleuls. Quand ils étaient fleuris, les parents allaient chercher des échelles. Le maître ne voulait plus que les enfants ramassent. Les parents le faisaient et ils le portaient à une pharmacie de Grenoble. »

Les enfants aidaient autant qu'ils le pouvaient : « Quand on sortait de l'école, on filait à la maison pour aider à la ferme... À la maison, on jouait jamais, mon père trouvait toujours

quelque chose à faire... » Et il arrivait qu'ils en gardent la trace sur les mains ! « Tous les matins, le maître se mettait devant la porte de la classe et on montrait les mains. S'il disait "sale" on allait au bassin, on allait se les laver. »

## Les amusements de l'époque

Bien qu'il y ait eu peu de temps pour les divertissements, ceux-ci ont tout de même existé : « Quand j'ai eu 14-15 ans, mes copains venaient me chercher. Mon père me laissait aller très peu... Il y a une chose qu'on faisait, c'était de monter au Mont-Saint-Martin à pied. On redescendait, et le dernier revenu, il offrait à boire. Il y avait trois restaurants qui faisaient café. Moi j'avais jamais de sous. Des fois, ma mère me donnait deux ou trois sous. Mon père achetait des journaux agricoles que j'allais revendre, et avec le bénéfice, ça faisait pour moi ».

Est ensuite venu l'âge des bals : « Les bals, c'est mon péché mignon. D'ailleurs ça continue toujours "René et sa gambille !" J'avais pris quelques cours à Grenoble, avant ou après l'armée. Mon père trouvait que ça sortait de l'ordinaire. On avait un copain qui avait un permis de conduire, qui conduisait, et c'est lui qui trouvait les bals à Quaix, à Proveyzieux, au Mont-Saint-Martin... Au Fontanil, il y avait un gars qui jouait de l'accordéon, c'était un bal à la sauvette, improvisé. Pourvu qu'il y ait des filles ! Les bals organisés, c'était ceux des pompiers. »

## Vie active et loisirs de jeune adulte

L'entrée dans la vie active est significative d'un grand changement à venir dans l'histoire de la commune : Monsieur Terpent ne reprend pas la ferme familiale. « Mon père a tout fait pour que je prenne pas sa fonction de paysan. Je cherchais du boulot, je suis entré à Merlin Gérin, à Grenoble. » Fondé en 1920 à Grenoble, ce groupe industriel spécialisé en matériel électrique embauche largement dans la région grenobloise. On y vient en bus, en tram... Monsieur Terpent opte vite pour le scooter.

En avril 1955, le groupe industriel Thomson-CSF inaugure le centre Emile Girardeau, implanté sur la commune de Saint-Egrève. Il profite alors de la fermeture des entreprises de tissage et de ganterie pour embaucher des employés habiles en atelier de production, compétentes pour l'encadrement technique et administratif, et ce, pour des salaires bien plus bas qu'à Paris.



Monsieur Terpent a alors 20 ans. « J'ai des copains quand la Thomson s'est construite et que c'est devenu une énorme boîte, ils m'ont dit "viens, c'est plein de filles", elles étaient 1000 ou 2000 femmes. Je vais pour me faire embaucher, j'ai dit que je voulais travailler en équipe et ça s'est fait comme ça. J'étais à la fabrication des tubes cathodiques pour les télévisions... »

La vie de jeune homme se décline alors en de multiples activités : « Mon père a continué de bosser à la ferme, et je l'aidais. » Et en parallèle, l'engouement pour les bals se poursuit. « Moi, tout ce qui comptait, c'était aller au bal... C'est à un bal de Quaix que j'ai rencontré mon épouse. »

Et puis, c'est après avoir vu, lorsqu'il était écolier, le matériel des pompiers (« Dans l'arrière de l'école, il y avait un petit bâtiment, un hangar, c'est là qu'il y avait le local des pompiers. Ils accrochaient les tuyaux à l'intérieur pour les faire sécher. »), et après avoir dansé aux bals des pompiers que Monsieur Terpent les a rejoints. « Les pompiers, j'ai commencé après l'armée, c'est venu en discutant avec des copains. On devait être une douzaine. Je suis rentré, je n'y connaissais rien. On se voyait tous les week-ends, on faisait une manœuvre, on déjeunait ensemble. Et la semaine on travaillait. »



Cela aurait pu suffire à remplir la vie de Monsieur Terpent mais, « un jour, par le chemin de la ferme, on voit arriver un gars avec une femme (il s'agissait de Jean-Yves Poirier et de son épouse). Il se présente comme un candidat pour être maire. Il dit « c'est vous René Terpent ? On m'a dit que si je voulais être élu, il fallait que j'aille voir le gars qui habite sous le Rocher. »

Les choses se sont faites ainsi : Monsieur Poirier a été élu maire et Monsieur Terpent, est devenu adjoint « je m'occupais des travaux », et cela pendant 35 ans.

## De grands changements dans la commune

La commune du Fontanil-Cornillon connaît alors les changements qui lui donnent sa configuration actuelle. Elle se dote d'équipements collectifs avec la création de la crèche, de l'école maternelle, de la bibliothèque-médiathèque, de la salle Jean-Yves Poirier, du centre de loisirs Claretière avec sa piscine sur le toit. Ce sont aussi la construction du local du foot

et du rugby, l'installation d'un réservoir d'eau supplémentaire d'eau potable, l'agrandissement du cimetière. Tout azimut, la commune multiplie les chantiers et Monsieur Terpent consacre une grande partie de son temps à honorer son mandat. D'ailleurs, en hommage à son engagement au service de la commune, le complexe sportif porte son nom.

Par ailleurs, des initiatives se mettent en place pour développer la vie au sein de la commune. « On a créé la clique, sous couvert des pompiers. On jouait de la trompette, il y avait deux tambours. On s'entraînait tous les mercredis au foyer municipal, l'actuelle salle des mariages. On jouait au 14 juillet, et de temps en temps, on faisait des concours. »



En 2002, le marché s'installe au centre du village : « J'ai pris ma moto pour faire le tour des marchés du coin et trouver des marchands. Il y en a eu 10, maintenant, ils sont 20, et des gens viennent de Saint-Egrève, de Voreppe, de Sassenage. C'est un lieu de rencontre le dimanche, les bars sont ouverts... »

Des manifestations voient également le jour : « J'avais créé un salon de l'artisanat qui se faisait au gymnase ». Certaines, liées au sport, sont d'envergure nationale, voire internationale, ainsi le défi mondial de l'endurance, une compétition d'ultra-triathlon, s'est déroulé entre 1988 et 2000. « Il y avait des athlètes de tous les pays du monde. Il y en a qui venaient de pays pauvres et qui repartaient habillés, il y avait une entraide. À ce moment-là, il n'y avait pas de divisions, tout le monde participait. Des Fontanillois recevaient chez eux ». En 1989, le tour de France à vélo féminin fait halte au Fontanil-Cornillon, avec Jeannie Longo. Puis, de 1999 à 2019, ce sont les Happy Days, un festival gratuit de gospel, blues, soul. « On faisait des réunions tous les mardis pour préparer. Ça mobilisait tous les Fontanillois. On mettait des tables dans les gymnases, des lits dans le local des pompiers. Les organisateurs campaient au Parc Municipal... »

Monsieur Terpent exprime sa satisfaction d'avoir impulsé et rendu possible l'évolution du Fontanil-Cornillon. Une commune qu'il aime et qui continue de se transformer avec l'arrivée du tram et l'installation en nombre de nouveaux habitants. Il souhaite que perdure le même état d'esprit qui lui est cher « faire vivre ensemble tous les Fontanillois. »

ANIMATION LE SHOPPING DU SECONDE MAIN

## Vide-dressing, 2<sup>e</sup> édition

Le Comité d'animation organise pour la deuxième année consécutive un vide-dressing ! L'évènement est parfait pour renouveler sa garde-robe tout en faisant un petit geste pour la planète et pour son porte-monnaie.

Comme son nom l'indique, le principe d'un vide-dressing est de « vider » son placard et de proposer son contenu à la vente, voire au troc ! Pour les acheteurs, qui peuvent dénicher toutes sortes de vêtements, chaussures, sacs et autres accessoires de seconde main, il y en a pour tous les goûts et toutes les tailles !

Même si les inscriptions pour bénéficier d'un stand sont closes, les visiteurs sont attendus nombreux à cet événement convivial

au cœur du village. L'entrée au vide-dressing est gratuite et les participants pourront se ravitailler sur place avec une buvette et une restauration rapide.

**Pour faire de bonnes affaires vestimentaires, rendez-vous le dimanche 5 mars 2023 de 9 h à 15 h à l'Espace Jean-Yves Poirier.**

ENVIRONNEMENT COMMENT EMPRUNTER UN BROYEUR ?

## Anticipez les beaux jours en réservant votre broyeur !

Le saviez-vous ? Le Fontanil-Cornillon est l'une des communes de la Métropole Grenoble Alpes partenaire qui offre à ses habitants la possibilité d'emprunter gratuitement un broyeur à végétaux.

### Pourquoi emprunter un broyeur ?

En automne comme au printemps, au moment de la taille des arbres et de l'élagage des haies et arbustes, on se retrouve souvent avec de nombreux déchets verts dont on ne sait que faire.

Pour les branches trop grosses pour être broyées avec la tondeuse, plutôt que de tout emmener en déchetterie (pour rappel, il est strictement interdit de brûler ses déchets verts, sous peine d'une amende de 450 €), réutilisez vos déchets verts au jardin en broyant les branchages les plus encombrants !

Vous obtiendrez ainsi du broyat qui vous permettra de pailler votre potager ou d'apporter de la matière sèche qui améliorera la qualité de votre compost.

### Comment ça marche ?

Pour emprunter un broyeur multi-végétaux pour un usage personnel au Fontanil-Cornillon, la démarche se fait uniquement en ligne sur le site de la métropole (rubrique Gérer mes déchets > Mes démarches > Réserver un broyeur à végétaux). Il vous sera alors demandé de choisir votre commune de résidence, puis de préciser votre nom/prénom/coordonnées de contact et de choisir la date de réservation souhaitée selon les disponibilités proposées. Attention il peut y avoir un peu d'attente, mieux vaut s'y prendre tôt pour réserver !

Vous devrez également joindre un justificatif de domicile de moins de trois mois et attester sur l'honneur que vous disposez d'une assurance responsabilité civile en cas de dommage causé à des tiers.

Une fois la réservation confirmée, le retrait du broyeur s'effectue auprès des services techniques de la commune (situés rue Fétola, derrière la mairie du Fontanil-Cornillon), à la date indiquée. Une pièce d'identité ainsi qu'un chèque de caution de 1000 € vous seront demandés au moment du retrait.

Selon la date à laquelle vous souhaitez utiliser le broyeur, vous pourrez venir le chercher aux horaires suivants :

- **Du lundi au jeudi** : retrait le jour du prêt à 9 h et restitution le lendemain à 8 h 30.
- **Le weekend** : retrait le vendredi à 9 h et restitution le lundi à 8 h 30.

Le transport du broyeur de la mairie au domicile est à la charge du bénéficiaire, qui devra donc posséder une boule ainsi qu'une prise électrique d'attelage et vérifier que son véhicule, qui dispose des caractéristiques techniques\* permettant de tracter le broyeur, est assuré pour cet usage.



\* vérifiez à l'aide de votre carte grise que votre véhicule est autorisé à tracter le broyeur (Rubrique F3 / F2 ≥ 500 kg et Rubrique G1 ≥ 1000 kg).

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,**  
vous pouvez consulter la page dédiée sur le site de la Métropole :  
[www.grenoblealpesmetropole.fr/23-reserver-un-broyeur-a-vegetaux.htm](http://www.grenoblealpesmetropole.fr/23-reserver-un-broyeur-a-vegetaux.htm)

CCAS SÉJOUR SÉNIORS EN VACANCES

## « Seniors en vacances... En Provence » : inscrivez-vous !

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) du Fontanil-Cornillon en partenariat avec l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques Vacances) et la CARSAT (caisse d'assurance retraite et de la santé au travail) organise cette année pour les 65 ans et plus des vacances dans l'arrière-pays Varois, entre les Gorges du Verdon et la Mer Méditerranée. Le séjour se déroulera du samedi 23 au samedi 30 septembre au Domaine de Thronnet, à Figanières.

Les places étant limitées, les personnes intéressées qui n'ont jamais participé à ce programme peuvent dès maintenant retirer un dossier aux heures d'ouverture de la mairie. Les personnes ayant déjà profité du dernier voyage organisé par le CCAS recevront un courrier à leur domicile. Le dossier d'inscription devra impérativement être retourné en mairie avant le 20 mars 2023.

Pour contacter le CCAS du Fontanil-Cornillon :  
04 76 56 56 56 ou [mabornier@ville-fontanil.fr](mailto:mabornier@ville-fontanil.fr)



LYCEE FRANÇOISE DOLTO PORTES OUVERTES

## Découvrez les formations professionnelles du Lycée Françoise Dolto

Le lycée Professionnel Françoise Dolto, situé au Fontanil-Cornillon, organise sa Journée Portes Ouvertes le samedi 11 mars 2023 de 8 h 45 à 12 h 30.

Cette journée sera réalisée sous forme de « visites guidées » où l'équipe enseignante et des jeunes en formation se tiendront prêts à accueillir le public et à répondre à ses questions. Tout au long du parcours, les visiteurs pourront découvrir les différentes formations proposées à un niveau CAP, BAC ou sous forme de diplôme d'État. Les métiers de l'électricité, de la métallerie, de la chaudronnerie, de la microtechnique ou encore ceux de la santé et du social qui vous seront présentés vous donneront peut-être envie de découvrir la formation professionnelle.

LYCÉE DES MÉTIERS FRANÇOISE DOLTO

4 rue Piardiere, 38120 Fontanil-Cornillon

04 76 28 85 00 - [francoise-dolto.ent.auvergnhonealpes.fr](http://francoise-dolto.ent.auvergnhonealpes.fr)

ASSOCIATION LES 4 RUISSEAUX

## Carton plein

Beau succès pour le premier loto de l'association *Les Quatre Ruisseaux* le jeudi 16 février. De nombreux participants se sont retrouvés à la salle Play Bach pour partager une après-midi chaleureuse et conviviale.



## Quelques souvenirs des vacances du centre de loisirs

Cette année pour les vacances d'hiver, le centre de loisirs du Fontanil-Cornillon, géré par l'IFAC, avait préparé comme à son habitude de nombreuses animations à destination des enfants et des jeunes fontanillois.

Les 3 - 14 ans ont profité d'activités sur le thème « Le temps d'une histoire : 20 000 lieux sous les mers ». Selon leur tranche d'âge, les enfants ont pu assister à des spectacles, faire du trampoline, visiter l'aquarium de Lyon ou encore tester l'airboard – une sorte de luge gonflable pour dévaler les pentes enneigées à plat ventre ! Pour rester dans le thème du livre, les enfants ont aussi participé à un atelier livre encadré par une illustratrice.

Les ados quant à eux avaient le thème « Go Go Power Rangers ! ». Les deux semaines de vacances étaient bien remplies avec tous les jours une nouvelle activité : lancer de haches, luge, bowling, tournoi de Mario Kart ou encore une escapade à Flottibulles. De quoi s'amuser avec des jeunes de leur âge et profiter pleinement des vacances scolaires !



**Planning des vacances d'avril**  
à venir sur [www.espace-claretiere.net](http://www.espace-claretiere.net)  
Ouverture des inscriptions le mardi 14/03 à 14 h.

**IFAC - ESPACE CLARETIÈRE**  
6 rue du Cornillon - 38120 le Fontanil

Renseignements :  
04 76 56 16 13 / 06 73 41 69 70  
[espace-claretiere@utce.ifac.asso.fr](mailto:espace-claretiere@utce.ifac.asso.fr)

### ANIMATION RÉTROMOBILE AU FONTANIL-CORNILLON

## Rassemblement de voitures anciennes

Cette année encore, le Comité d'animation coorganise la Traversée de Grenoble : elle se tiendra le dimanche 12 mars 2023.

Le départ de cette 7<sup>e</sup> édition étant au Fontanil-Cornillon, les 200 véhicules de collection seront rassemblés à partir de 9 h au parc municipal. Le départ vers Grenoble se fera aux alentours de 10 h 30 pour une arrivée à l'aérodrome du Versoud vers midi.

Pour les amoureux de vieilles voitures de caractère, comme pour les curieux, voici un rendez-vous gratuit à ne pas manquer !



# Des nouvelles des projets en cours du Conseil Municipal des Enfants

À la suite de la dernière commission qui s'est déroulée à la fin du mois de février, les projets des jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants deviennent de plus en plus concrets.

Le mois dernier, nous vous présentions les contours des principaux projets élaborés par les deux commissions : la création d'un hôtel à insectes pour les élus de la commission « Environnement et Cadre de vie » et l'organisation d'une exposition/concours de dessin à l'Atrium dédiée aux enfants pour la commission « Culture, Sport et Loisirs ». Zoom sur l'avancée de ces deux projets qui revêtent une dimension environnementale chère aux yeux des jeunes élus...

## CONSTRUIRE UN HÔTEL À INSECTES, OUI, MAIS AVEC DES PROFESSIONNELLS !

Après avoir fait des recherches sur les petites bêtes qui se réfugient habituellement dans les hôtels à insectes, les quatre enfants de la commission « Environnement et Cadre de vie » ont pu échanger lors de la dernière séance avec une intervenante de l'association France Nature Environnement (FNE).



Camille BERNARD, chargée de mission et coordinatrice de projet d'éducation à la nature et à l'environnement pour cette association, va désormais les accompagner sur les prochaines séances. Cette intervention extérieure à dimension pédagogique permettra aux jeunes élus de comprendre les enjeux de leur projet tout en participant activement à la construction de leur hôtel à insectes qui sera ensuite installé dans l'espace public.

La prochaine étape ? Une excursion autour du village pour récupérer le matériel nécessaire au remplissage de l'hôtel à insectes, puis, au cours d'une deuxième session, la construction de la maisonnette. Un agent du service technique de la ville viendra prêter main forte pour cette étape.

## LA NATURE, THÈME CENTRAL DU PROJET D'EXPOSITION

Du côté de la commission « Culture, Sport et Loisirs », les jeunes élus ont défini les contours de leur exposition et peuvent maintenant dévoiler leur projet afin qu'un maximum de jeunes Fontanillois participe à cette exposition-concours qui se tiendra au sein de la Galerie de l'Atrium le samedi 29 et le dimanche 30 avril 2023.

Dès aujourd'hui, les enfants scolarisés du CP au CM2 sont invités à laisser libre cours à leur imagination pour proposer sur un format A4 (mode d'expression libre : peinture, feutres, crayons de couleur, collage...) une œuvre sur le thème « Dessine-moi la nature ! ». Le nom et la classe des participants sont à indiquer à l'arrière du dessin qui sera à rendre le jeudi 30 mars au plus tard. Les enseignants de l'école du Rocher ont la gentillesse de les centraliser. Si d'autres enfants du CP au CM2 non scolarisés à

l'école élémentaire du Fontanil-Cornillon souhaitent participer, il leur suffira de rapporter le dessin en mairie sous les mêmes délais. Tous les dessins seront ensuite exposés à la Galerie de l'Atrium mais ils feront aussi l'objet d'un concours ! Le jury, composé de deux membres du Conseil Municipal des Enfants et d'une élue qui les accompagne, choisira cinq œuvres. Une surprise attendra les gagnants...



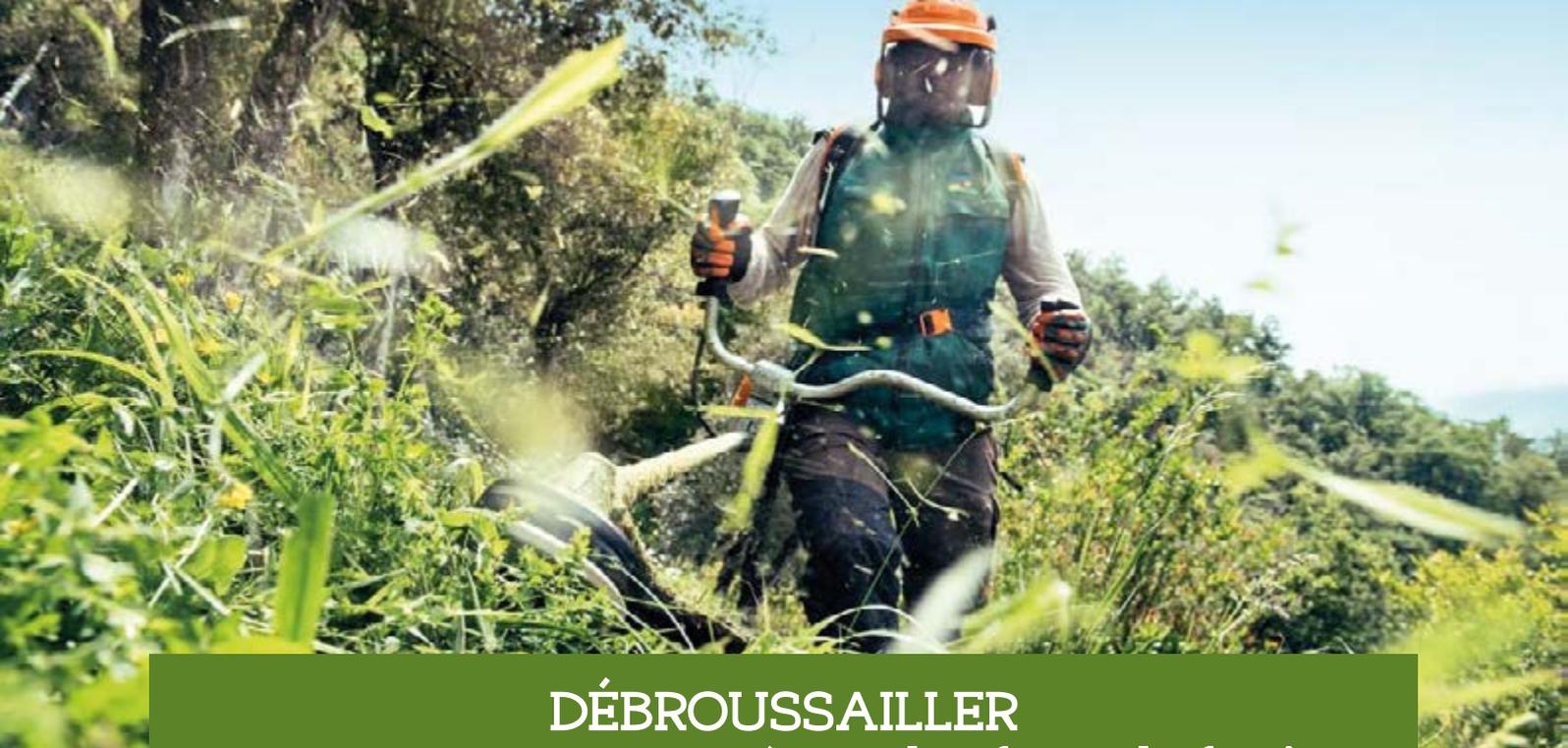
Entre recherche de matériaux sur le terrain et construction de l'hôtel à insectes pour un groupe, et sélection des œuvres et installation de l'exposition pour l'autre, les prochains mois s'annoncent riches en nouvelles expériences pour nos huit élus du Conseil Municipal des Enfants.

**JEAN REYNAUD**

Adjoint chargé de l'action éducative, de la jeunesse et de la vie associative



« La protection de l'environnement est au cœur des préoccupations des nouvelles générations. Nos jeunes élus nous le prouvent avec deux beaux projets de sensibilisation à la nature et au vivant. »



# DÉBROUSSAILLER pour mieux se protéger des feux de forêt

Comme les incendies sur les communes de Voreppe et la Buisse l'été dernier sont venus nous le rappeler, le Fontanil-Cornillon, de par son emplacement près des massifs de la Chartreuse, est une zone à risques face aux feux de forêt. Le dérèglement climatique qui engendre une augmentation de la sécheresse accentue ces risques. C'est pourquoi l'Obligation Légale de Débroussaillage (OLD), mesure déjà imposée depuis plusieurs années, prend encore plus d'importance aujourd'hui pour la sécurité de notre village. Elle consiste à réduire les matières végétales pouvant prendre feu (herbes, branchages, feuilles...) afin de protéger les habitations et limiter la propagation des incendies.

### L'OLD, C'EST QUOI ?

C'est le Code forestier national qui fixe une Obligation Légale de Débroussaillage dans les départements exposés aux risques incendies de forêt. L'Isère fait partie de ce dispositif de prévention. Toutes les communes sont alors concernées par cette mesure qui impose de réduire la végétation autour des habitations, d'augmenter la distance entre les arbres, de maîtriser leur taille et de réduire les broussailles à leurs pieds. En cas d'incendie, le manque de combustibles et de moyens de propagation rendra le feu moins puissant.



©Marc Clopez / DDTM34  
*Avant débroussaillage.*

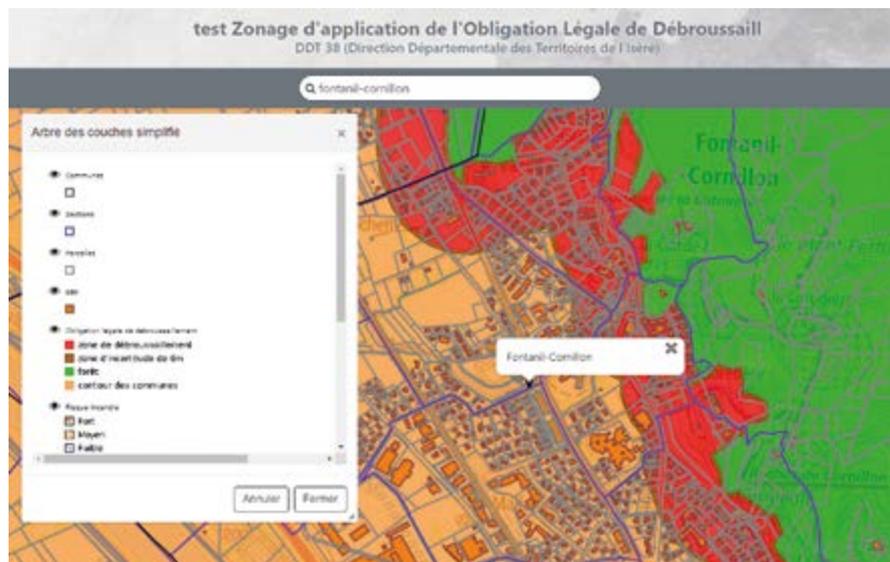


©Marc Clopez / DDTM34  
*Après débroussaillage.*

## QUI EST CONCERNÉ PAR L'OLD ?

Selon la réglementation en vigueur\*, l'OLD s'applique dès qu'il y a une habitation, une construction ou un équipement de toute nature situé à l'intérieur ou à moins de 200 mètres d'un massif forestier, d'une lande, d'un maquis ou d'une garrigue.

\*Arrêté préfectoral n° 2013-02-0015 du 12 avril 2013, pris en application de l'article L.134-6 et 8 du code forestier.



> Vous pouvez visionner sur la carte si la parcelle dont vous êtes propriétaire est concernée.

Si c'est le cas, vous recevrez un courrier de la part de la mairie vous informant de vos obligations.



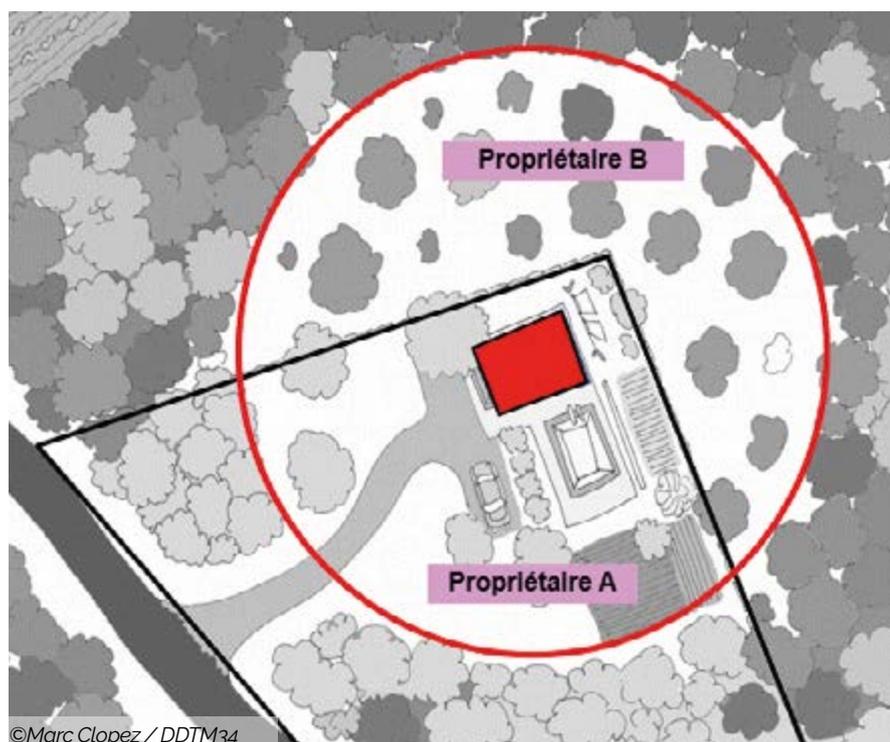
## DÉBROUSSAILLER, C'EST IMPORTANT. MAIS POURQUOI ?

Face à la diminution de la fréquence et des volumes des précipitations pluviales, les forêts françaises sont de plus en plus vulnérables face aux incendies. Débroussailler est indispensable pour lutter contre ce risque :

- Réduction du risque de départs de feux depuis les zones habitées vers la forêt. Pour rappel, 90 % des feux de forêt sont d'origine humaine.
- Autoprotection de votre maison en cas d'incendie provenant de la forêt.
- Amélioration des conditions d'intervention des secours : ils peuvent ainsi intervenir en toute sécurité.
- Diminution de l'intensité et de l'impact de l'incendie

## QUELLES SONT VOS OBLIGATIONS SI VOUS ÊTES CONCERNÉS PAR L'OLD ?

En tant que propriétaire, si vous êtes soumis à l'Obligation Légale de Débroussaill, vous serez obligés, avant l'été 2023, de débroussailler et d'entretenir la végétation dans un rayon de 50 mètres autour de votre maison et sur les voies privées pour y accéder. Cette zone de débroussaill, de façon continue sur 50 mètres autour de l'habitation, ne doit pas tenir compte des limites de la propriété. Ainsi, les travaux peuvent s'étendre sur les parcelles voisines, qu'elles soient construites ou non. Si la propriété voisine est également bâtie et soumise à l'OLD, alors, chacun débroussaill chez lui. S'il persiste des zones de superposition d'OLD sur une parcelle non bâtie, l'idéal est de s'en partager la charge. En revanche, si une autre parcelle voisine n'est pas soumise à l'OLD mais entre dans le périmètre des 50 mètres, il incombe au propriétaire soumis à l'OLD de respecter la zone de débroussaill imposée et au voisin d'accepter les travaux nécessaires sur son terrain.



©Marc Clopez / DDTM34

## DES CONTRÔLES POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

Même si définir les responsabilités de chacun en cas de superposition de parcelles peut être complexe, il est primordial de bien garder à l'esprit que le débroussaill de 50 mètres est une action de mise en sécurité individuelle et collective. C'est pourquoi des contrôles seront effectués par des agents assermentés. En cas d'absence de débroussaill, les propriétaires recevront une injonction pour réaliser les travaux dans un délai fixé. Passé ce délai, le maire pourra dresser un procès-verbal de 135 euros et mettre en demeure le propriétaire pour que celui-ci réalise les travaux.

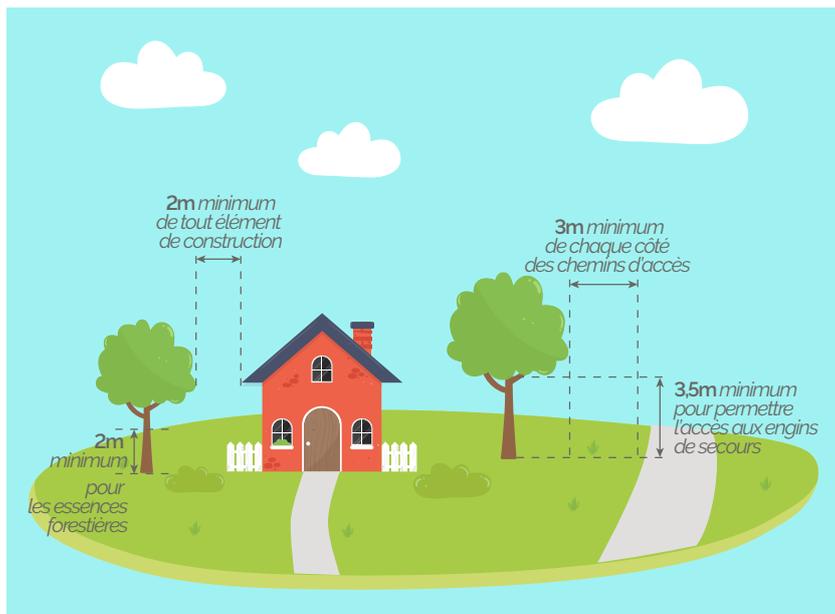
En cas d'incendie, les responsabilités civiles et pénales d'un propriétaire peuvent être engagées s'il n'a pas respecté ses obligations de débroussaill. Les assurances peuvent également décider de ne pas couvrir le sinistre.

## COMMENT DÉBROUSSAILLER EFFICACEMENT ?

Le débroussaillage consiste à couper les broussailles et les arbustes présents au ras du sol et à élaguer les arbres forestiers sur une hauteur de 2 mètres. Le but n'est pas de supprimer tous les arbres de la propriété, mais simplement de créer de la distance entre eux. Le visuel ci-dessous reprend les règles à respecter pour un bon débroussaillage.

La végétation coupée doit être évacuée ou broyée sur place et la surface concernée devra rester en permanence à l'état « débroussaillé » pour plus d'efficacité. Pour rappel, un broyeur peut être emprunté gratuitement auprès de la commune (voir la démarche d'emprunt p.6).

La plus grosse période de risques incendies étant l'été, le débroussaillage devra être effectué avant le 30 juin de chaque année.



## UN TRAVAIL DE FOND DU CÔTÉ DES ÉLUS

Le Fontanil-Cornillon doit gérer plusieurs types de risques naturels et technologiques. C'est pourquoi la commune a mis en place depuis 2011 un Plan Communal de Sauvegarde. Il est actualisé régulièrement et intègre la gestion des risques incendies.

Une commission d'élus travaille main dans la main avec les services techniques afin de prévenir ce risque et informer les propriétaires de leurs obligations. L'équipe en charge est en étroite relation avec les experts de l'ONF (Office National des Forêts) pour gérer ce dossier qui a fait l'objet d'un important travail de recensement et d'identification des propriétés concernées. Depuis fin février, les membres de ce groupe de travail ont informé par courrier personnalisé toutes les personnes impactées par l'OLD.

Le 24 mars, une réunion publique en partenariat avec le Département de l'Isère et l'Office National des Forêts va avoir lieu au Fontanil-Cornillon dans la salle du Conseil et des Mariages. Tous les Fontanillois sont invités à y participer afin de mieux comprendre l'OLD et ses enjeux.

## POUR RÉCAPITULER, DÉBROUSSAILLER C'EST :

- Couper à ras du sol toute végétation basse sauvage (arbrisseaux, buissons et herbacées)
- Mettre à distance les arbres à 2 m minimum de tout élément de la construction ;
- Élaguer, uniquement les essences forestières, du sol jusqu'à une hauteur minimale de 2 m ;
- Enlever les bois morts et nettoyer régulièrement les gouttières (suppression des feuilles mortes accumulées),
- Débroussailler sur une profondeur de 3 m de chaque côté des chemins d'accès et laisser un volume libre de tout obstacle sur une hauteur minimale de 3,50 m pour permettre l'accès aux engins de secours ;
- Éliminer les rémanents par broyage, évacuation ou brûlage dans le strict respect des règles relatives à l'emploi du feu et à la qualité de l'air.

## RENAUD ANTOINE

Conseiller municipal, délégué à notre qualité de vie et à la prévention des risques,



« OLD, c'est comme le tiroir d'une commode.

La commode, c'est le PCS (Plan Communal de Sauvegarde), qui rassemble de nombreux sujets sur les risques auxquels fait face la commune et qui met de la cohérence dans la manière de les appréhender. Tous ces sujets, risques incendies, risques inondations, risques industriels etc., sont répartis dans différents tiroirs dont des groupes d'élus et d'agents s'occupent au quotidien pour faire face à toutes possibilités et garantir tranquillité et sécurité aux Fontanillois. »

Plus d'informations sur le site de la mairie : [www.ville-fontanil.fr](http://www.ville-fontanil.fr)

Rubrique : Urbanisme/Cadre de vie > Gestion des risques > Obligation Légale de Débroussaillage

Ou sur le site de l'Office National des Forêts : [www.onf.fr](http://www.onf.fr)

Foire aux questions : les obligations légales de débroussaillage (OLD)  
(taper OLD dans la barre de recherche)

ASSOCIATION FESTIVAL LES CLEFS DE L'AVENTURE

# Nouvelle édition du Festival des Clefs de l'Aventure !

## Du 31 mars au 2 avril 2023

Tout au long de l'année, l'association fontaniloise *Les Clefs de l'Aventure* a pour but d'organiser des rencontres culturelles, que ce soit par des projections de film en présence du réalisateur ou son festival annuel. Cette année, le festival mettra à l'honneur exclusivement des réalisatrices.

### UNE 7<sup>e</sup> ÉDITION DIFFÉRENTE

La 7<sup>e</sup> édition du festival *Les Clefs de l'Aventure* sera une édition un peu spéciale ! Il n'y aura pas de compétition cinématographique contrairement aux autres années mais une rencontre autour d'une sélection de films sur le thème « Regard de femmes sur le monde ».

Les rencontres se dérouleront dans deux lieux distincts : l'Espace Claretière et la médiathèque. Les sept films mis en avant cette année bénéficieront d'une projection dans ces deux lieux. Chaque réalisatrice sera présente pour échanger avec le public.

### AU PROGRAMME POUR LES 3 JOURS DE FESTIVAL

Du 31 mars au 2 avril 2023, les bénévoles des *Clefs de l'Aventure* vous invitent à venir nombreux découvrir les films documentaires et courts métrages de réalisatrices qui les ont touchés. Au cours des trois jours de festivité, il y aura des sessions pour les scolaires le vendredi, mais aussi des ateliers, pour petits et grands, en partenariat avec l'association *Plantes en folies* ou encore *La fresque du Climat*. Le samedi soir sera festif avec un film suivi d'un concert ouvert à tous à tous du groupe *Impasse Paradise*, « un quartet marseillais qui fait swinguer un Jazz populaire et une Pop jazzifiée. » Une belle occasion pour se retrouver ensemble, échanger, rire et danser !

### À NE PAS RATER : LA SOIRÉE DE LANCEMENT

La soirée d'ouverture du festival se tiendra le vendredi 31 mars à partir de 19 h à l'espace Claretière. L'entrée est gratuite. Un cocktail d'accueil permettra de débiter cette soirée découverte et de présenter le festival ainsi que le film *Par où commencer ?* réalisé par Prunelle Evette et Faustine Vial, deux jeunes réalisatrices de la région Grenobloise. La soirée se poursuivra ensuite avec la projection de ce premier film-documentaire qui raconte le voyage en train de 5 jeunes de 18 ans à travers l'Europe à la rencontre des jeunes activistes du climat pour trouver ensemble des solutions contre la crise climatique.



Programmation détaillée à venir sur le site internet de l'association : <https://lesclefsdelaventure.com/>  
Suivez aussi leur page Facebook, des entrées gratuites seront à gagner !

### POUR INTRODUIRE LE FESTIVAL : UNE SOIRÉE CINÉ-RENCONTRE

Le mercredi 8 mars, dans le cadre de la journée internationale des droits de la femme, l'association *Les Clefs de l'Aventure* propose deux projections (une première à 17 h 30 et une seconde à 20 h) du film *Afric'Artémisia* (prix clef de la nature 2022) en présence de la réalisatrice Maëlle Poncet.

Synopsis : Dans le monde, toutes les deux minutes un enfant meurt du paludisme. Cette maladie touche chaque année plus de 200 millions de personnes et en tue près de 500 000, dont 90 % en Afrique, la plupart étant des enfants. Et si une plante pouvait guérir et prévenir cette maladie ? Maëlle et Pierrick enfourchent leurs vélos à la rencontre des acteurs engagés dans la lutte contre le paludisme en Afrique grâce à l'Artémisia Annu. Au programme, une boucle sportive et solidaire de 3000 km en Afrique de l'Est, passant par le Rwanda, le Kenya, la Tanzanie et le Burundi.

#### Infos pratiques :

Salle du Conseil et des Mariages (sous la médiathèque).

Ouverture des portes une demi-heure avant le début de la séance. Durée du film : 50 min.

Tarif : 5 € à partir de 10 ans / 4 € pour les adhérents.

Réservation conseillée : [clefsaventure.reservation@gmail.com](mailto:clefsaventure.reservation@gmail.com)



MJC DES PETITES MAINS DE FÉES

## Atelier dentelle

Le 27 janvier dernier, la MJC organisait une conférence dans le cadre de son club « Patrimoine » portant sur la « L'histoire de la dentelle ».

Créée par Marie Christine Duret, l'animatrice de l'activité « Dentelle aux fuseaux », cette conférence passionnante a enchanté les personnes présentes dans la salle.

Liliane Guillet, présidente de la MJC, précise « *qu'au-delà de l'aspect technique magnifiquement traité, elle a mis en lumière l'évolution des usages de la dentelle en soulignant les aspects sociologiques et économiques de cet art. Ses propos émaillés d'événements historiques, nous ont fait vivre les luttes de pouvoir autour de ces matières jugées de luxe et ostentatoires, les tensions internationales sur les lieux de fabrication et aussi les conditions de travail, en particulier les conditions des ouvrières dans les campagnes.* »

Les techniques et le matériel nécessaires ont été exposés à partir de photos et mis en perspective à travers les époques, les pays et les régions de France, en particulier le Puy de Dôme et la Savoie.

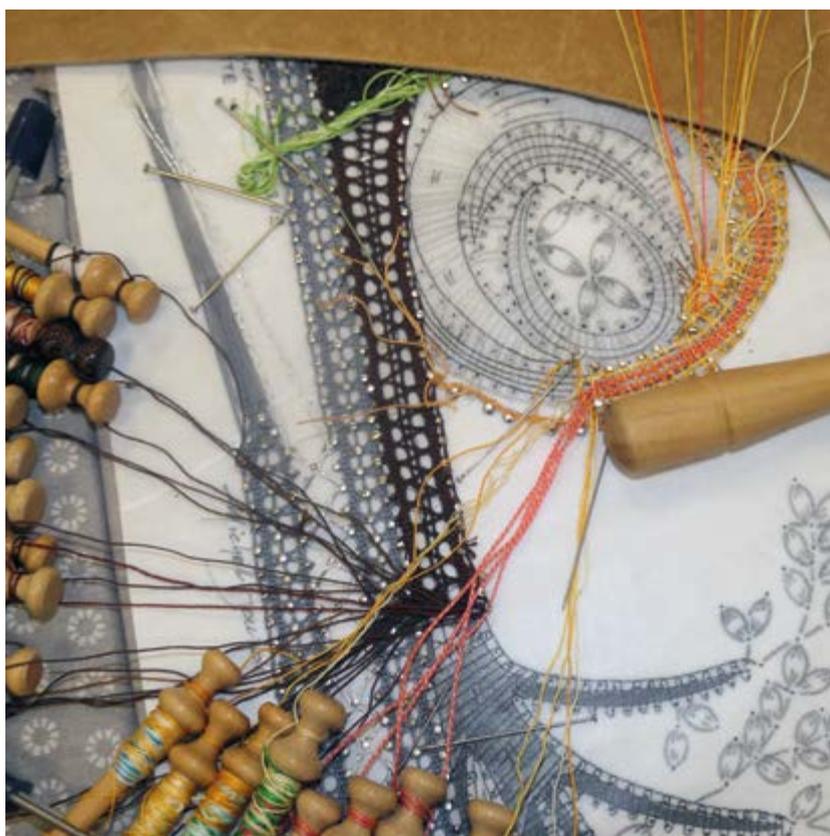
La dentelle est devenue un art au même titre que la peinture ou la sculpture (dentelle en 3D) dont se sont emparés des créateurs. Il existe aussi des applications scientifiques des points de dentelle.

« *Cet art mérite donc qu'on le fasse connaître pour le plaisir des yeux mais aussi et surtout pour le plaisir des pratiquantes* », souligne Liliane Guillet.

Les cours de « dentelle aux fuseaux » ont lieu une fois toutes les deux semaines à la MJC. Vous pouvez venir admirer le travail et la passion des 12 dentelières inscrites à l'activité lors des prochaines séances :

- Samedi 4 mars 2023
- Samedi 18 mars 2023 de 14 h à 18 h.

Plus d'information sur le site [www.mjc-fontanil.fr](http://www.mjc-fontanil.fr)



## NOS ENTREPRISES RECRUTENT

*Offres d'emploi  
au Fontanil-Cornillon*

Philippe Vincent Diffusion

### 2 PRÉPARATEURS DE COMMANDE

Recherche deux préparateurs de commandes confirmés. Temps plein, CDD 3 mois renouvelable. 1 710 € Brut les deux premiers mois puis salaire de 1 800 € Brut avec prime d'assiduité de 128 €

CONTACT : Nathalie Louro - 04 58 00 82 07 - [nathalie@pvdtextile.com](mailto:nathalie@pvdtextile.com)

Date limite de candidature : 31/03/2023

**Vous êtes une entreprise et vous cherchez à recruter ?**

**Envoyez votre annonce avant le 15 du mois à l'adresse [communication@ville-fontanil.fr](mailto:communication@ville-fontanil.fr).**

**Procédure d'envoi disponible sur [www.ville-fontanil.fr](http://www.ville-fontanil.fr), rubrique commerce / santé > entreprise.**

### LES SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE DE SAINT-EGRÈVE

Les Scouts et Guides de France de Saint-Egrève recherchent de jeunes ANIMATEURS/RICES (17 ans et plus !) bénévoles pour encadrer leurs jeunes cet été. Si tu as une connaissance du scoutisme, c'est bien, si tu as un esprit d'ouverture et d'aventure, rejoins-les !  
Renseignements : [cdg.sgd.f.ste@gmail.com](mailto:cdg.sgd.f.ste@gmail.com)  
Nathalie : 06 75 03 04 87 / Adrien : 06 13 93 01 23



## LE SIVOM RECRUTE

### DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E) DES SERVICES DU SIVOM

Missions du poste

- Mettre en œuvre, sous la direction du Président ou des Vice-Présidents les politiques déclinées au sein du SIVOM du Néron
- Gérer les moyens humains et financiers du Syndicat

Candidature à adresser au président du SIVOM par voie postale ou par mail : [sivom.neron@wanadoo.fr](mailto:sivom.neron@wanadoo.fr)

# ÇA VA SE PASSER

**Du 10 mars au 26 avril 2023**

## **EXPOSITION DE LA MÉDIATHÈQUE « PORTRAITS DE BESTIOLES »**

L'exposition Portraits de Bestioles propose 8 sculptures et 16 photos. Les sculptures animalières ont été réalisées par Alain Burban. Elles sont fabriquées avec des matériaux de récupération (bois, tissus, métal, fer, outils, etc...). Paskal Martin les a mises en lumière et photographiées. Les visiteurs disposent d'une fiche jeu à remplir. Le principe : retrouver les matériaux utilisés pour chaque sculpture. Infos : 04 76 56 01 88.

**Jeudi 2 mars 2023**

## **RÉUNION D'INFORMATION SUR LES MODES DE GARDE**

De 18 h 30 à 20 h à la mairie. Les services « Petite Enfance » (multi-accueil et relais petite enfance) organisent une rencontre à destination des (futurs) jeunes parents pour tout connaître des modes de garde proposés sur la commune. Sans inscription.

**Vendredi 3 mars 2023**

## **ATELIER « LA FRESQUE DU CLIMAT »**

De 19 h 15 à 22 h 15. À la MJC. Objectif : Comprendre les causes et les effets des dérèglements climatiques. Prendre conscience des causes majeures. Parmi les causes identifiées, sur lesquelles pouvons-nous agir ? Inventaires des actions des participants, échanges, partages. Quels engagements chacun a-t-il envie de prendre ? Tarif : 3 € par participant.

**Dimanche 5 mars 2023**

## **VIDE-DRESSING, 2<sup>e</sup> ÉDITION**

De 9 h à 15 h à l'Espace Jean-Yves Poirier. Vente de vêtements et accessoires de seconde main organisée par le Comité d'animation. Buvette et restauration rapide sur place. Renseignements au 04 76 56 56 43.

**Lundi 6 mars 2023**

## **REPAIR CAFÉ**

De 16 h à 19 h 30, à la MJC. Les réparateurs bénévoles du Repair Café proposent une nouvelle permanence pour permettre aux objets ne fonctionnant plus, mais restant « économiquement réparables », d'avoir une nouvelle vie ! Toutes les dates sur [www.mjc-fontanil.fr](http://www.mjc-fontanil.fr)

**Mercredi 8 mars 2023**

## **PROJECTION DU FILM « AFRIC'ARTEMISIA »**

Séances à 17 h 30 et à 20 h dans la Salle du Conseil et des Mariages. À l'occasion de la journée internationale des droits de la femme et en prévision de son festival, l'association *Les Clefs de l'Aventure*

propose une nouvelle projection de son film primé l'année dernière « Afric'Artemisia ». La réalisatrice sera présente pour échanger avec le public.

Réservation et infos : 07 55 68 79 80 / [clefsaventure.reservation@gmail.com](mailto:clefsaventure.reservation@gmail.com)  
Tarif : 5 €, 4 € pour les adhérents, gratuit pour les moins de 10 ans.

**Vendredi 10 mars 2023**

## **SPECTACLE**

### **« Laguiche, seul en scène face à Parkinson »**

À 20 h 30, à l'Espace Claretière  
Tarif : 10 € / Gratuit pour les moins de 12 ans.  
Lien billetterie : [billetweb.fr/laguiche](http://billetweb.fr/laguiche)  
06 30 32 60 91 ou 06 60 55 30 96.  
Renseignements au 04 76 56 56 43.

**Samedi 11 mars 2023**

## **BÉBÉ BOUQUINE, BÉBÉ COMPTINE**

À partir de 10 h 30, à la médiathèque.  
De 18 mois à 4 ans. Infos : 04 76 56 01 88.

## **PORTES OUVERTES DU LYCEE FRANÇOISE DOLTO**

De 8 h 45 à 12 h 30.  
Le lycée Professionnel Françoise Dolto organise sa journée Portes Ouvertes. À cette occasion, les élèves et enseignants se feront un plaisir de présenter différents ateliers.

**Dimanche 12 mars 2023**

## **RASSEMBLEMENTS DE VOITURES ANCIENNES**

Les voitures anciennes qui participent à la Traversée de Grenoble se retrouveront à 9 h au parc municipal. Départ pour Grenoble vers 10 h 30. *Plus d'informations en page 8.*

## **MANIFESTATION SPORTIVE DU CLUB DE TRIATHLON**

Le Club du Fontanil Triathlon organise "l'Aquathlon et le Cross Triathlon du Néron". Cette manifestation sportive tout public se tiendra à la piscine Intercommunale du Néron et dans le parc Fiancey.

- Le matin : l'Aquathlon (enchaînement natation-course à pied, ouvert à partir de 12 ans et aux adultes).

- L'après-midi : le Cross Triathlon (enchaînement natation-VTT-course à pied, ouvert de 6 à 19 ans).

Renseignements et inscriptions sur le site internet du club : [fontaniltriathlon.com](http://fontaniltriathlon.com)

**Mercredi 15 mars 2023**

## **HEURE DU CONTE**

À partir de 10 h 30, à la médiathèque.  
À partir de 4 ans, sans réservation.  
Infos : 04 76 56 01 88.

**Dimanche 19 mars 2023**

## **COMMÉMORATION**

Cessez le feu de la guerre d'Algérie.  
À 9 h au cimetière, devant les Monuments aux morts.

**Mercredi 22 mars 2023**

## **SÉANCE DE CINÉMA « LE LORAX »**

À 14h30 salle du Conseil et des Mariages. Durée du film : 1 h 27. À partir de 6 ans, sur réservation au 04 76 56 01 88. Organisé par la médiathèque.

*Pour conquérir le cœur de sa jolie voisine, Audrey, Ted va s'échapper de Thneedville, un monde totalement artificiel où toute végétation a définitivement disparu, pour partir en quête d'un arbre vivant. Ted va rencontrer le Gash-pilleur, un vieil ermite aigri reclus dans sa cabane au milieu de nulle part, et découvrir la légende du Lorax, cette créature aussi renfrognée que craquante qui vit dans la magnifique vallée de Truffala et lutte avec ardeur pour la protection de la nature. Avec l'aide de sa grand-mère, Mamie Norma, Ted va devoir déjouer les pièges de O'Hare et ses sbires pour rapporter à Audrey la dernière graine d'arbre vivant au monde. Sans le savoir, le jeune garçon va transformer le destin de Thneedville.*

**Jeudi 24 mars 2023**

## **RÉUNION PUBLIQUE OLD**

À 19 h 30 dans la Salle du Conseil et des Mariages. Réunion d'information ouverte à tous sur l'Obligation Légale de Débroussaillage pour se protéger des incendies.

**Samedi 25 mars 2023**

## **ATELIER ARTS PLASTIQUES**

De 10 h à 11 h, à la médiathèque. À partir de 6 ans. Sur réservation : 04 76 56 01 88

**Mardi 28 mars 2023**

## **PERMANENCE MUTUELLE COMMUNALE**

Salle Lanfrey. Permanence sur rendez-vous au 06 16 24 92 28.

**Du ven. 31 mars au dim. 2 avril 2023**

## **FESTIVAL CLEFS DE L'AVENTURE**

Projections, animations et rencontres autour de l'aventure vécue. Informations et billetterie : 07 55 68 79 80 ou [lesclefsdelaventure.com](http://lesclefsdelaventure.com)  
*Plus d'informations en page 13.*

**Mercredi 5 avril 2023**

## **LES ÉNIGMES DE PÂQUES**

À 16 h, RDV sous la halle. Animation gourmande et familiale organisée par le Comité d'animation. Les enfants de 3 à 10 ans seront invités à résoudre des énigmes affichées sur les vitrines des commerçants du village, et recevront du chocolat en récompense. Infos au 04 76 56 56 43.

### GB Swing

**VENDREDI 3 MARS 2023 - 20 H 30**

Tarif : 10 € - *Billetterie en ligne sur [www.alpesconcerts.com](http://www.alpesconcerts.com)*

Georges Brassens aurait eu 100 ans cette année, voilà 40 ans qu'il nous a quittés. S'il nous a laissés un peu orphelins, il nous a gâtés en nous léguant un important héritage. Toujours pleines de vie et d'émotions, ses chansons et ses musiques, pour la plupart restées célèbres, mais aussi quelques-unes qu'il n'a pas eu le temps d'enregistrer.



### Thierry Dupuis

**VENDREDI 10 MARS 2023 - 20 H 30**

Tarif : au chapeau - Réservation : ACIDI, 06 59 99 99 85 ou [maisondulivre38@gmail.com](mailto:maisondulivre38@gmail.com)

Voilà Thierry Dupuis, un chanteur habillé aux pieds nus et au talent volontairement et étonnamment camouflé. Avec son répertoire en perpétuelle expansion - plus de cinquante auteurs de la chanson française - et son concept des « 1000 et une chansons à la carte » au choix du public dans la liste proposée, l'artiste nous offre un vrai moment de partage. Micro et paroles à disposition pour les chanteurs amateurs volontaires.

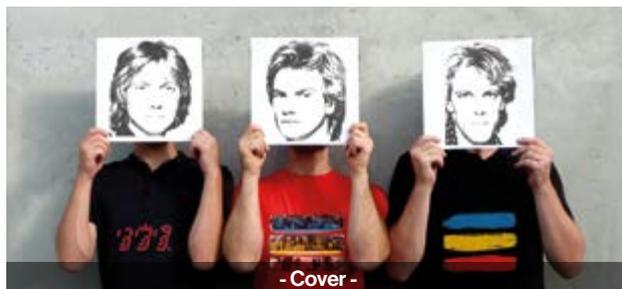


### Soirée Saint-Patrick

**VENDREDI 17 MARS 2023 - 20 H 30**

Tarif : 12 € - *Billetterie en ligne sur [www.alpesconcerts.com](http://www.alpesconcerts.com)*

Le trio rock The Rox'Men est de retour. Fan du mythique groupe britannique et de son chanteur charismatique Sting, le groupe grenoblois rejoue l'ensemble du répertoire de leurs idoles avec un réalisme surprenant. Avec énergie et dynamisme, les Rox'Men ont à coeur de faire ressurgir quelques tubes des années 80, tout en prenant quelques libertés sur des arrangements et des climats personnels, ce qui fait en fait un cover band original et unique.



### Hop pOp poP

**SAM. 25 MARS 2023 - 20 H / DIM. 26 MARS 2023 - 17 H**

Tarif : 10 à 15 € - *Réservation en ligne : [tigre-impro.fr/events/2024/](http://tigre-impro.fr/events/2024/)*

«...Lâchez donc le petit écran et vos émissions de jeux préférés ! The Voice, N'oubliez pas les paroles, facile à chanter... se jouent maintenant au théâtre ! Car ici aussi, on sait chanter, se défier, buzzer, vibrer, se moquer. Avec Hop pOp poP, Les Sept Familles vous proposent un véritable show en direct et en trois dimensions avec des personnages hauts en couleur, de magnifiques jingles et du suspense... », Prune Vellot, *Les Affiches*



### Awek

**JEUDI 30 MARS 2023 - 20 H 30**

Tarif : 13 € - *Billetterie en ligne sur [www.alpesconcerts.com](http://www.alpesconcerts.com)*

Awek, c'est : 27 années sur la route, à travers le monde, à user l'asphalte pour écumer les clubs et les festivals, sur des scènes petites ou grandes, sans jamais faillir ni défaillir. 27 années de passion pour ce Blues envoûtant voire enivrant, tel un dévouement. 12 albums enregistrés dont 4 aux USA... et plus de 1800 concerts à travers la France, l'Europe, l'Inde, le Maroc, le Québec et les USA.



### For Django

**VENDREDI 31 MARS 2023 - 20 H 30**

Tarif : 15 € - *Billetterie en ligne sur [www.alpesconcerts.com](http://www.alpesconcerts.com)*

Bruno Bellemin, guitariste parisien passionné par la musique de Joe Pass est de passage à l'Atrium et nous propose de rejouer les titres de l'album mythique du grand guitariste américain, « For Django », enregistré en 1964. Un album très bop en hommage à Django Reinhardt par l'un des plus importants guitaristes des années 60-90, partenaire d'Oscar Peterson et d'Ella Fitzgerald. de son vrai nom, Joseph Antony Jacobi Passalaqua.



## Focales Multiples, la suite...

Par le Club Photo du Fontanil-Cornillon

**Du jeudi 23 février au dimanche 5 mars 2023**

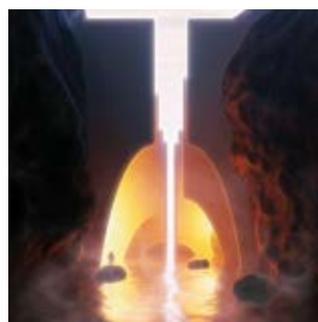
Les photographes du Club présentent une nouvelle exposition à l'ATRIUM, reflet de leurs recherches et de leur créativité.

Portraits, scènes de rue, paysages, abstractions, montages... Découvrez une sélection variée et inspirée à travers l'objectif de photographes passionnés. Le Club Photo du Fontanil-Cornillon vous attend nombreux pour échanger autour de leur travail et du plaisir qui en découle !

Permanences :

- Mercredi de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h
- Vendredi de 15 h à 19 h
- Samedi et dimanche de 10 h à 12 h 30

**Entrée gratuite.**



## Lumières... de l'aube au crépuscule

Par Anne-Marie REDT

**Du jeudi 16 au dimanche 26 mars 2023**

**Vernissage jeudi 16 mars 2023, à 18 h 30.**

L'aube comme commencement, le crépuscule comme un dernier éclat avant les ténèbres. Partez à la découverte du travail d'Anne-Marie Redt, peintre de l'instant qui saisit avec grâce ces moments étincelants entre ombre et lumière.

Permanences :

- Mercredi de 14 h à 19 h
- Vendredi de 15 h à 18 h
- Samedi de 9 h 30 à 12 h
- Dimanche de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h

**Entrée gratuite.**



### NEWSLETTER DE L'ATRIUM

**Vous souhaitez recevoir chaque mois la programmation de l'Atrium ?**

**Inscrivez-vous gratuitement à la newsletter de la salle sur le site [www.ville-fontanil.fr](http://www.ville-fontanil.fr), rubrique « L'Atrium ».**

**Renseignements : [communication@ville-fontanil.fr](mailto:communication@ville-fontanil.fr)**



[Facebook.com/AtriumFontanil](https://www.facebook.com/AtriumFontanil)



[www.ville-fontanil.fr](http://www.ville-fontanil.fr)

## CITOYENNETÉ

## Permanences des élus

Les élus sont à votre écoute et répondent à vos questions. Si vous souhaitez rencontrer Monsieur le Maire, vous avez la possibilité de prendre un rendez-vous en contactant le secrétariat.

Des permanences sont également organisées chaque premier mercredi du mois, à partir de 18 h sur rendez-vous.

Prochaines permanences :

- mercredi 5 avril 2023
- mercredi 3 mai 2023

Les adjoints ou conseillers municipaux reçoivent également sur rendez-vous.

Secrétariat :

04 76 56 56 43 - contact@ville-fontanil.fr

## Conseil municipal

Le prochain conseil municipal se tiendra mardi 7 mars 2023. Son ordre du jour sera prochainement publié sur le site Internet de la Ville. Retrouvez les délibérations votées lors du conseil municipal du mardi 13 décembre 2022 sur le site de la Ville, rubrique « La Mairie/Vie Municipale/Délibérations ».

Scannez-moi!



## À votre service

Nous vous rappelons que les services reçoivent en dehors des heures d'ouverture de l'accueil de la mairie, en s'adaptant à vos disponibilités. N'hésitez pas à solliciter un rendez-vous..

## TRIBUNES D'EXPRESSION

### RÉTABLISSONS LA VÉRITÉ : NOTRE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE EST OPÉRATIONNEL !

De toutes les actions municipales, la protection des personnes et des biens des habitants de notre village est la priorité absolue des élus de notre groupe FONTANIL PASSIONNEMENT.

Le Plan Communal de Sauvegarde effectif depuis 2011, est le dispositif légal mis en place pour répondre aux aléas des risques. Il se compose d'un référentiel mis à jour en permanence et d'une équipe, composée d'élus et agents, formée et entraînée (41 personnes formées sur ces 6 derniers mois).

Comme d'habitude le groupe d'opposition REVELER LE FONTANIL (tribune de février) a la critique systématique et facile pour un groupe dont les élus ne participent à aucune formation libre et gratuite organisée régulièrement par la Métropole et l'Institut des risques majeurs. Il faut juste s'investir !

Les élus de REVELER LE FONTANIL parlent donc de ce sujet sporadiquement mais ne sont absolument pas dans l'action. Ils ne sont ni préparés ni entraînés à jouer leur rôle d'élu en cas de crise mais sont comme d'habitude dans la critique !

Nous avons donc décidé de prendre les choses en main en les intégrant au dispositif de crise opérationnel. Nous leurs avons prodigué les formations de base. Ils participeront également à l'exercice annuel de mars prochain.

Les élus d'opposition devraient pourtant savoir que toutes les informations demandées dans leur tribune du mois de février sont consultables sur notre site Internet depuis très longtemps.

Groupe FONTANIL PASSIONNEMENT

### PANNEAUX D'AFFICHAGE LIBRE

"En vue d'assurer la liberté d'opinion et de répondre aux besoins des associations, **les communes ont l'obligation de mettre à disposition des citoyens des surfaces d'affichages dites d'affichage libre**".

La surface minimum attribuée dans chaque commune à l'affichage d'opinion et la publicité relative aux activités des associations sans but lucratif est fixée par l'article R.581-2 du Code de l'Environnement :

- quatre m<sup>2</sup> plus deux m<sup>2</sup> supplémentaires par tranche de deux mille habitants, pour les communes de deux à dix mille habitants.

Les emplacements sont déterminés par arrêté municipal. Ils peuvent être situés sur le domaine public, en surplomb de celui-ci ou bien encore sur le domaine privé communal. Les emplacements doivent être disposés de telle sorte que tout point situé en agglomération se trouve à moins d'un kilomètre de l'un au moins d'entre eux (Art.R.581-3).

La liberté d'affichage est constitutive d'une liberté fondamentale. Cette obligation légale est bien le minimum démocratique et permet aussi d'éviter les affichages sauvages aux entrées des communes. C'est pourquoi obligation est faite aux maires d'aménager des emplacements réservés au libre affichage d'opinion et à la publication d'événements ou d'activités des associations sans but lucratif.

La municipalité du Fontanil refuse l'installation d'un tel dispositif. Cette décision est contraire à la loi et anti démocratique.

La liberté d'expression est un droit qu'il ne faut pas brader

Groupe RÉVÉLER LE FONTANIL

**MAIRIE**

2 rue Fétola  
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 04 76 56 56 56 - ville-fontanil.fr - contact@ville-fontanil.fr

**CCAS - Centre Communal d'Action Sociale**

Le secrétariat du CCAS est ouvert au public tous les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 12h ou sur rendez-vous. Tél. 04 76 56 56 56

**RELAIS PETITE ENFANCE**

Permanences à l'Univers des tout-petits, espace multi-accueil du Fontanil-Cornillon, le mercredi de 13 h 30 à 17 h ou sur rendez-vous. Temps collectifs le jeudi de 9 h à 11 h. Tél. 06 83 34 02 65 - rpe@ville-fontanil.fr

**L'UNIVERS DES TOUT-PETITS**

4 Allée Charles Baudelaire  
Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Accueil régulier ou occasionnel des enfants âgés de 3 mois à 3 ans. Pour tout renseignement, prendre RDV avec la directrice. Tél. 04 76 75 25 93

**MÉDIATHÈQUE**

5 bis rue Fétola  
Ouverture le mardi et vendredi de 15h à 18h, le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 9h30 à 12h, fermeture le lundi et jeudi. Tél. 04 76 56 01 88 - mediatheque@ville-fontanil.fr - mediatheque.ville-fontanil.fr

**FONTA MUSIQUE**

Impasse Girodière  
Renseignement: fontamusique@ville-fontanil.fr  
Tél. 04 76 56 56 56

**CENTRE DE LOISIRS - IFAC**

Espace Claretière - 6 rue du Cornillon  
Contact : Patrice MUNOZ  
Tél. 04 76 56 16 13 / 06 73 41 69 70.  
Ouverture du secrétariat : pendant les vacances scolaires, le mardi de 14h à 18h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30 ; pendant les périodes scolaires, le mardi et jeudi de 14h à 18h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30. espace-claretiere.net espace-claretiere@ifac.asso.fr

**ATRIUM**

1ter rue du Moulin  
Tél. 04 76 56 56 56  
Facebook.com/AtriumFontanil

**MEE-MIFE - Maison de l'Emploi et de l'Entreprise**

Accueil, Orientation pour l'Emploi, la Formation et le Numérique, pour tous les publics, les entreprises et les salariés.  
4 av Général de Gaulle 38120 Saint-Égrève.  
Tél. 04 76 13 18 05 - www.mee-mife.fr  
contact@mee-mife.fr

**GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE**

- Grenoble Alpes Métropole 04 76 59 59 59  
- Régie Assainissement 04 76 59 58 17  
- Collecte ordures ménagères 08 00 50 00 27  
- Déchèterie - 45 rue du Pont Noir 38120 Saint-Égrève - 08 00 50 00 27  
- Régie des eaux 08 00 50 00 48  
- Voirie 08 00 80 58 07

**SERVICES D'URGENCE**

SAMU (appel gratuit) : 15  
Pompiers : 18 ou 112  
Centre anti-poison : 04 76 42 42 42  
Gendarmerie de Voreppe : 04 76 50 22 17  
CHU de Grenoble : 04 76 76 75 75  
Police Municipale : 04 76 56 53 66 - 06 82 84 65 62

**PHARMACIES DE GARDE**

Le service de garde est assuré par la même pharmacie le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30. **ATTENTION : plus de garde le soir de 19h à 20h.** En dehors de ces heures, pour les urgences, **pharmadegarde.com** ou **3915**.

- 4 & 5 mars 2023 - **Phie du Fontanil**  
1 allée Charles Baudelaire - Le Fontanil-Cornillon, 04 76 75 51 48
- 11 & 12 mars 2023 - **Phie de Prédieu**  
1 rue Drac - Saint-Égrève, 04 76 75 31 67
- 18 & 19 mars 2023 - **Phie Barnave**  
Domaine Barnave, Saint-Égrève, 04 76 75 43 42
- 25 & 26 mars 2023 - **Phie de la Pinea**  
Ctre Commercial « La Pinea » - Saint-Égrève, 04 76 75 43 33
- 1er & 2 avril 2023 - **Phie Nouvelle**  
121C Avenue G. Leclerc, Saint-Martin-le-Vinoux, 04 76 75 49 33
- 8, 9 & 10 avril 2023 - **Phie des Charmettes**  
Ctre Commercial « Les Charmettes » - Saint-Égrève, 04 76 75 26 73
- 15 & 16 avril 2023 - **Phie Casadella**  
61bis av. du G. de Gaulle - Saint-Égrève, 04 76 75 24 84
- 22 & 23 avril 2023 - **Phie de la Monta**  
Place Pompée - Saint-Égrève, 04 76 75 60 69
- 29, 30 avril & 1er mai 2023 - **Phie du Fontanil**  
1 allée Charles Baudelaire - Le Fontanil-Cornillon, 04 76 75 51 48
- 6, 7 & 8 mai 2023 - **Phie de Prédieu**  
1 rue Drac - Saint-Égrève, 04 76 75 31 67
- 13, 14 & 18 mai 2023 - **Phie Barnave**  
Domaine Barnave, Saint-Égrève, 04 76 75 43 42

**Conciliateur de justice**

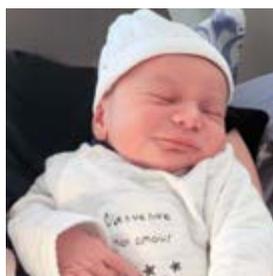
Un conflit de voisinage ? Des problèmes de copropriété ? Des difficultés entre commerçants ou personnes ? La conciliation peut vous aider. Permanence proposée une fois par mois en mairie. Renseignements et inscriptions à l'accueil.



ÉTAT CIVIL

**NAISSANCES**

- Ezio MONOPOLI né le 24/01/2023
- Audren MACCARI né le 12/01/2023



Ezio MONOPOLI



Audren MACCARI

**DÉCÈS**

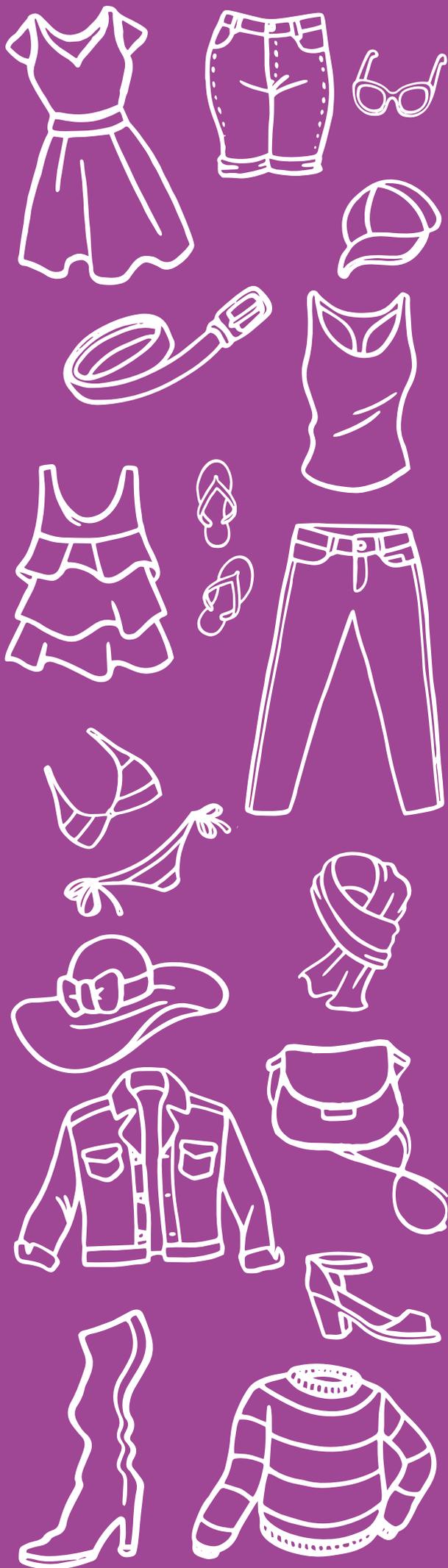
- MARTIN Colette née ANCIAN le 11/01/2023
- RIVIER Anna née ARBESSIER le 26/01/2023
- BURGAIN Denise née THIEVENAZ le 12/02/2023

PETITES ANNONCES

**VOS ANNONCES**

Les annonces pour Le Fontanillois sont à envoyer par e-mail à communication@ville-fontanil.fr avant le 24 mars 2023.

Vend lit GAUTIER, 1 personne 200 cm/90 cm. Très bon état/peu servi. Vendu avec sommier et matelas. Montage et démontage rapide et simple  
Prix : 150 € - Contact : 06 82 86 82 00



2<sup>ème</sup> édition

# VIDE DRESSING

organisé par le Comité d'Animation

---

**Dimanche  
5 mars 2023**

**De 9 h à 15 h**

**Espace Jean-Yves Poirier  
Entrée gratuite**

---

Vente de vêtements et  
accessoires de seconde main  
*Buvette et restauration rapide sur place.*

---

Renseignements au 04 76 56 56 43